

présentes, précisément au moment où les tories tentent de diviser le pays par une campagne contre les Canadiens français.

Je prends la liberté de vous faire parvenir sous ce pli copie d'une lettre reçue de M. Adrien Pouliot, doyen de la faculté des Sciences à l'Université Laval et président du comité permanent de la survivance française en Amérique.

J'espère que vous n'aurez aucune objection à vous occuper immédiatement de cette question et que vous donnerez les instructions voulues pour que ce renseignement soit disponible le plus tôt possible.

Je n'ai malheureusement pas les statistiques mais j'espère pouvoir les fournir sous peu.

On dit bien des choses sur le compte des habitants de ma province. Je veux démontrer la conduite de certaines gens au sujet de l'unité nationale. J'ai ici une annonce parue dans le *Star* de Windsor du 21 février dernier. Elle porte la signature d'un nommé Wilkinson, marchand de chaussures, et elle est ainsi conçue :

On a dit au cours de toutes les périodes de l'histoire, que Néron jouait du violon pendant que Rome était la proie des flammes, mais certains Canadiens (certains soi-disant Canadiens seulement) ne jouent même pas du violon.

Cet espace a été fourni par Geo. H. Wilkinson, Ltd. dans l'intérêt de l'emprunt de guerre du Canada.

Quelle stupidité.

Certains de mes amis de Windsor m'ont donné des renseignements sur l'enrôlement des Canadiens français dans cette région. D'après le recensement de 1931, qui est le dernier que nous puissions consulter présentement, la population des trois comtés de Lambton, Kent et Essex était de 268,319 et le nombre des Canadiens français de 41,887. Au moment où le *Star* de Windsor publiait l'annonce de M. Wilkinson, un régiment local partait à destination d'outre-mer et dans ses rangs il y avait 35 p. 100 de Canadiens français. Si nous faisons abstraction des Américains qui se sont enrôlés dans ce régiment nous voyons que les Canadiens français forment au moins 42 p. 100 de ses effectifs. Ils ne représentent que 15½ p. 100 de la population de ces trois comtés. Il me semble que ces braves gens ont le droit d'être mieux traités que cela.

J'aurai plus tard l'occasion de traiter de questions relatives à la marine. J'ai envoyé l'an dernier un mémoire au ministre du Service naval (M. Macdonald) mais je n'ai pas obtenu les renseignements précis que je demandais.

Je disais, à six heures, que rien, à mes yeux, ne motivait le plébiscite. Tous mes honorables collègues ont déclaré que nous avions promis au peuple de ne pas imposer la conscription. Je reconnais qu'une telle promesse a été faite et qu'elle a été faite en haut

lieu. Mais il ne s'agit pas de savoir si on a fait une promesse au peuple canadien, il s'agit de savoir ce que nous commande le devoir.

M. DUPUIS: De gagner la guerre.

M. POULIOT: Parfaitement, nous y sommes tous résolus. Mais si l'ennemi tente d'envahir notre pays, il ne faut pas qu'il nous surprenne en train de dormir, comme il a surpris tant d'autres peuples. Il nous faut un système de défense; il nous faut certains moyens de sauvegarde. Je ne veux effrayer personne, mais je répète ce qu'on entend un peu partout. Ce que je ne comprends pas, c'est qu'on ne fasse rien pour notre pays, alors qu'on fait tout pour les autres. Je n'y comprends rien, et je déplore la chose. Notre pays est constamment exposé à une invasion.

Les honorables députés de la Colombie-Britannique ont parlé dans ce sens, et avec raison. Ils ont parfois été seuls à se faire entendre. Je me suis abstenu de les interrompre lorsqu'ils plaidaient la cause de la Colombie-Britannique, mais j'aurais pu moi-même faire voir le point de vue des riverains du Saint-Laurent, celui des néo-écossais ainsi que de la population du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard, en fait, le point de vue du pays tout entier.

Je suis stupéfait de ce qu'il soit si difficile de mettre dans la tête de ceux qui sont au pouvoir les choses les plus rudimentaires, fondées sur le gros bon sens. Je n'y comprends rien. Plus une chose est simple, plus on a de peine à la faire agréer.

On dit que nous aurons un plébiscite dans le dessein de déterminer si nous allons expédier des hommes outre-mer par la conscription ou si nous allons nous abstenir de ce faire. Nous allons décider si oui ou non le Gouvernement doit être délié d'une promesse qu'il a faite dans le passé. Pourquoi les a-t-il faites, ces promesses? Il les a faites en raison du vif sentiment patriotique du peuple canadien qui voulait que le ministère de la Défense nationale le pourvût de quelque protection. Celle que nous avons en ce moment se résume à bien peu de choses, si tant est qu'elle existe.

Nous nous apprêtons à tenir le plébiscite. Nous demandons au peuple s'il consent à libérer le Gouvernement de ce qu'on appelle la poursuite de la guerre. Quelle raison invoque le Gouvernement pour être libéré d'un engagement pris au cours de l'année écoulée? Aucune. Aucun ministre et aucun honorable député n'a donné une seule et unique raison pour justifier le plébiscite. A tel point que le premier ministre a dit: "J'ignore si j'en ai besoin à l'heure actuelle; mais je pourrais en avoir besoin plus tard. Mais ayez confiance

[M. Pouliot.]